

Formation DS6 : Sécuriser la gestion des contrats à durée déterminée

1 jour

Dernière modification le 13 octobre 2022

Présentation

Dans le secteur associatif, vous êtes amenés à conclure fréquemment des contrats à durée déterminée (CDD), notamment pour remplacer des salariés absents. Cette formation vous donne les clés pour rédiger et gérer vos contrats en toute sécurité, limiter les risques de requalification et prévenir les contentieux.

Objectifs de la formation

Identifier le cadre juridique et les risques encourus

Rédiger un CDD sans crainte de requalification en contrat à durée indéterminée (CDI) et/ou de sanctions pénales

Perfectionner son savoir-faire et réformer ses pratiques

Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée.

Programme

La rédaction du CDD

Les mentions écrites à prévoir (mentions obligatoires)

La période d'essai (durée, délai de prévenance en cas de rupture)

Les cas de recours autorisés (remplacement, accroissement d'activité, etc.)

Les durées maximales des contrats

Les possibilités de renouvellement et de succession des contrats (respect du délai de carence)

Le CDD « remplacements multiples »

Rappel du cadre expérimental

Les modalités spécifiques liées à l'utilisation du dispositif

La gestion quotidienne du CDD

La remise du contrat dans le délai légal (focus sur la gestion des remplacements en urgence)

Le CDD à terme précis ou imprécis : les avantages et les inconvénients

Le statut du salarié (rémunération : problématiques liées à l'absence de diplôme, congés payés légaux et conventionnels)

Le recours excessif aux CDD de remplacement et le risque de requalification en CDI

La priorité d'emploi du salarié en CDD

La fin du CDD

Le terme du CDD

La rupture anticipée à l'initiative de l'employeur et/ou du salarié

L'embauche définitive en CDI

Le solde obligatoire à chaque fin de CDD : indemnité de précarité, indemnité de congés payés, les documents de fin de contrat

Les plus de la formation

 Méthode pédagogique active, expositive, interactive et démontrative

 Etudes de cas, mises en situation, retours d'expériences

 Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation

 La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

 Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Conclure et modifier le contrat à durée indéterminée (CDI) - DS7
- Les calculs du solde de tout compte - DS33
- Les techniques de paye des absences - DS34

Dates

En inter - Présentiel:

1er décembre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

21 avril 2026

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

365 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

475 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

En inter - Distanciel

Tarifs 2026

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02